

Image not found or type unknown



Vehicule sans controle technique

Par **machado**, le **14/03/2011** à **13:21**

Bonjour,rnrnJe suis titulaire du permis B il n'y a pas longtemps donc apprentis. J'aimerais savoir ce que je risque si je conduis avec une voiture qui n'as pas eu de controle technique (pas la vignette). car j'ai une voiture, qui marche bien malgré les problemes qu'elle a, mais je ne la conduis jamais peur de perdre mn permis de conduire. merci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **14/03/2011** à **14:51**

Bonjour,rnrnL'absence de contrôle technique va entraîner, pour vous, une amende et l'immobilisation de la voiture avec sa mise en fourrière.